

NOTE IMPORTANTE

LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE SERA TENUE EN PRÉSENTIEL, LES DÉCISIONS QUI DÉCOULERONT DE LADITE SÉANCE SERONT PUBLIÉES ULTÉRIEUREMENT.

LES MEMBRES DU PUBLIC QUI AURONT DES QUESTIONS POURRONT S'INSCRIRE POUR PARTICIPER VIRTUELLEMENT OU EN PRÉSENTIEL À LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE AU MOINS 24 HEURES AVANT LA TENUE DE CELLE-CI.

Le 12 janvier 2024

AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames,
Messieurs,

À la demande de la présidence vous êtes par la présente convoqués à une **séance extraordinaire** du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Laurentides, qui aura lieu en présentiel le **mercredi 17 janvier 2024 à 19h00** à partir du centre administratif, au 13, rue Saint-Antoine, à Sainte-Agathe-des-Monts.

Le projet d'ordre du jour de la séance sera le suivant :

- 1.0 **Ouverture de la séance**
- 2.0 **Prise des présences et constatation du quorum**
- 3.0 **Constatation de la conformité de la procédure de convocation de la séance**
- 4.0 **Adoption de l'ordre du jour**
- 5.0 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 octobre 2023** ([docs 5.0](#))
- 6.0 **Affaires découlant des procès-verbaux**
- 7.0 **Période de questions – Public**
- 8.0 **Comité de parents**
- 9.0 **Direction générale** (*temps estimé : 35 minutes*)
 - 9.1 PEVR – suivi ([doc 9.1](#))
 - 9.2 Offensive construction – Information
 - 9.3 Plan de rattrapage – Information ([doc 9.3](#))
 - 9.4 Affectations et modifications à l'organigramme – Information
 - 9.5 Évolution du dossier des programmes pédagogiques particuliers – Information
 - 9.6 Adoption du projet de loi 23 – Information ([docs 9.6](#))
- 10.0 **Gouvernance** (*temps estimé : 30 minutes*)
 - 10.1 Rapport annuel 2022-2023 – Information ([doc 10.1](#))
 - 10.2 Prise d'acte d'assermentation d'un membre du conseil d'administration – *Adoption* ([doc. 10.2](#))
 - 10.3 Cooptation – Nomination d'un membre du conseil d'administration – Huis clos – *Adoption* ([doc. 10.3](#))
- 11.0 **Service des ressources matérielles et du transport** (*temps estimé : 15 minutes*)
 - 11.1 Cession d'une partie d'un lot en faveur de la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard pour la construction d'un skatepark – *Adoption* ([doc 11.1](#))
 - 11.2 Amendement - Plan triennal de la répartition et de la destination des immeubles du Centre de services scolaire des Laurentides pour les années 2023-2024, 2024-2025, 2025-2026 – *Adoption* ([docs 11.2](#))
- 12.0 **Service des ressources financières** (*temps estimé : 15 minutes*)
 - 12.1 Comptes rendus du comité de vérification du 14 juin et 22 novembre 2023 – Information ([docs 12.1](#))
 - 12.2 Comptes rendus du comité de répartition des ressources (mars à sept 2023) – Information ([docs 12.2](#))
 - 12.3 Résultats financiers 2022-2023 – Information ([doc 12.3](#))

- 13.0 **Service des ressources éducatives** (*temps estimé : 20 minutes*)
 - 13.1 Présentation des résultats de la 1re étape dans le cadre du PEVR – Information ([docs 13.1](#))
- 14.0 **Service des technologies, de l'organisation scolaire** (*temps estimé : 15 minutes*)
 - 14.1 Calendrier scolaire 2025-2026 de la formation générale des jeunes – Lancement en consultation ([docs 14.1](#))
 - 14.2 Calendrier scolaire 2025-2026 de la formation générale aux adultes - Lancement en consultation ([docs 14.2](#))
 - 14.3 Calendriers scolaires 2025-2026 de la formation professionnelle #1 et #2 - Lancement en consultation ([docs 14.3](#))
- 15.0 **Service du secrétariat général et des communications** (*temps estimé : 20 minutes*)
 - 15.1 Règlement sur le traitement des plaintes visant des sujets autres que les services rendus aux élèves – *Adoption* ([docs 15.1](#))
 - 15.2 Amendement aux Règles de procédure régissant la tenue des séances du conseil d'administration – *Adoption* ([docs 15.2](#))
 - 15.3 Processus relatif à l'application des articles 44 et 45 de la *Loi sur le protecteur national de l'élève* et de l'article 9 de la *Loi sur l'instruction publique* – *Adoption* ([docs. 15.3](#))
- 16.0 **Rapport d'activités de la direction générale – Information**
- 17.0 **Affaires diverses**
- 18.0 **Levée**

Le secrétaire général,

Louis Piché

Puisqu'il s'agit d'une séance extraordinaire, seuls les sujets mentionnés au présent avis de convocation peuvent faire l'objet de délibérations et de décisions du conseil d'administration à moins que tous les administrateurs soient présents et en décident autrement.